Ministère de la Culture

# FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

## pour les structures culturelles

La structure culturelle Centre national de l'audiovisuel,

ayant son siège social à l'adresse 15, rue du Centenaire
L-3475 Dudelange,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro ✓.

(à biffer si non applicable), représentée par Paul Lesch,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nom: | Paul Lesch | Nom: | |
| Fonction: | Directeur | Fonction: | |
| Date: | 6.10.2022 | | |
| Cachet: | | | |

Paul Lesch
Directeur du Centre national de l'audiovisuel

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture